

Instrument dérivé structuré – Emission

Société Générale (FR)

Solactive Stable Income Europe Note 6Y



Sommaire

<i>Introduction</i>	5
Public cible	5
Nature de l'investissement	5
<i>L'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return)</i>	6
Rationnel de l'indice	7
Détail du processus de sélection	8
<i>Evolution et composition de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return)</i>	9
Evolution de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return) et de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return) sur les 5 dernières années	9
Zoom sur la performance et la volatilité de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return) et de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return)	9
Composition actuelle de l'indice	10
<i>Description du mécanisme</i>	11
Illustrations fictives	12
<i>Principaux risques de Société Générale (FR) Solactive Stable Income Europe Note 6Y</i>	13
Documentation juridique	13
Risque de crédit	13
Risque de rendement	13
Risque de fluctuation du prix	13
Risque de liquidité	14
Risque lié à l'indice	14
Risque de remboursement anticipé	14
<i>Principales caractéristiques financières</i>	16
<i>Avis important</i>	18

Introduction

- Instrument dérivé structuré d'une durée de 6 ans.
- Coupon¹ annuel variable potentiel sans limite à la hausse lié à la performance annualisée de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return)². En cas de performance annualisée de l'indice négative ou nulle, aucun coupon ne sera perçu.
- A l'échéance, vous avez droit :
 - au remboursement de 100% de votre capital initial (hors frais³ et taxes) et à un dernier coupon¹ annuel potentiel, si la performance de l'indice depuis le lancement est positive ou nulle ;
 - au remboursement de minimum 80% de votre capital initial (hors frais³ et taxes), si la performance de l'indice depuis le lancement est négative. **Dans ce cas, vous courez un risque de perte sur votre capital investi de maximum 20% (hors frais³ et taxes).**
- Vous avez droit à ce remboursement et au dernier coupon¹ annuel potentiel sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de Société Générale.
- Emetteur : Société Générale [Moody's : A2 (perspective stable), S&P : A (perspective stable), Fitch : A (perspective stable)]⁴.

Public cible

Cet instrument dérivé complexe est réservé aux clients de la Banque Nagelmackers S.A. (FSMA 025573 A).

Ces clients doivent également posséder suffisamment d'expérience et de connaissances pour comprendre les caractéristiques du produit Société Générale (FR) Solactive Stable Income Europe Note 6Y et disposer d'un profil d'investisseur permettant cet investissement (voir page 16).

Nature de l'investissement

Société Générale (FR) Solactive Stable Income Europe Note 6Y est un instrument dérivé structuré émis par Société Générale. En y souscrivant, vous transférez de l'argent à l'Emetteur qui s'engage à (sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de Société Générale) :

- vous rembourser à l'échéance au minimum 80% du capital investi (hors frais³ et taxes) ;
- vous verser chaque année un potentiel coupon¹ variable lié à la performance annualisée de l'indice (cf. page 11).

¹ Coupon(s) annuel(s) brut(s) soumis au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).

² Voir description en pages 7 et 8.

³ Frais d'entrée de 2%.

⁴ Ratings au 06/07/2017. Les agences de notation sont susceptibles de modifier ces notations à tout moment.

A man in a white shirt and blue tie is shown in profile, reading a document. He is standing in a library or office setting with bookshelves filled with books. The lighting is bright and warm, suggesting a sunny day. The background is slightly blurred, focusing attention on the man and his activity.

L'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return)

Rationnel de l'indice

Pour un investissement diversifié et potentiellement performant à long terme, l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return) vise le potentiel boursier d'une sélection de 50 sociétés européennes qui devraient se montrer résilientes et performantes dans le contexte à venir du fait de leurs importantes ressources en trésorerie (mesurées au travers de leurs flux de trésorerie disponible).

En analyse financière, le flux de trésorerie disponible est utilisé pour déterminer la marge de manœuvre financière d'une entreprise, ainsi que sa valeur. Il s'agit d'une mesure essentielle qui intéresse tout particulièrement les actionnaires.

En effet, la génération de flux de trésorerie importants a une incidence positive sur la valeur des entreprises. A la fois disponible pour verser des dividendes, procéder à des investissements pour favoriser sa croissance ou encore rembourser ses dettes, une trésorerie abondante est un signe de vitalité et de santé financière. **Par conséquent, plus le flux de trésorerie d'une société est élevé, plus le soutien à la valorisation boursière de l'entreprise sera important.**

De surcroît, le contexte de marché actuel semble particulièrement porteur pour les sociétés jouissant d'une trésorerie abondante. En effet, la normalisation de la croissance économique dans le monde pousse les banques centrales à réduire leur soutien à l'économie.

Aux Etats-Unis, cela s'est déjà matérialisé par trois hausses de taux de la FED depuis décembre 2015. En Europe, la BCE a ralenti ses programmes d'achats d'obligations et, compte tenu du niveau anormalement faible des taux eu égard à la vigueur économique, une hausse des taux pourrait intervenir en 2018.

Ainsi, les sociétés bénéficiant d'une trésorerie abondante sont **très bien positionnées pour bénéficier d'une hausse éventuelle des taux d'intérêt pour rémunérer leurs liquidités.**

Leur trésorerie abondante peut aussi **permettre à ces entreprises de se lancer dans des opérations ciblées de croissance externe (p.ex. acquisitions)** afin de profiter au maximum de l'environnement actuel.

Détail du processus de sélection



L'indice est calculé **dividendes non réinvestis** et ne comporte **pas de couverture contre le risque de change**.

L'évolution, la composition et les règles de cet indice systématique sont disponibles sur le site de Solactive : <https://www.solactive.com/?s=SOLFCF&index=DE000SLA3KP4>

Définition d'un indice Price Return :

L'indice Solactive Stable Income Europe est un indice de type Price Return. Ceci signifie que les dividendes éventuellement distribués par les actions le composant ne sont pas réinvestis dans l'indice et qu'ils n'ont pas d'influence sur sa performance.

Définition d'un indice systématique :

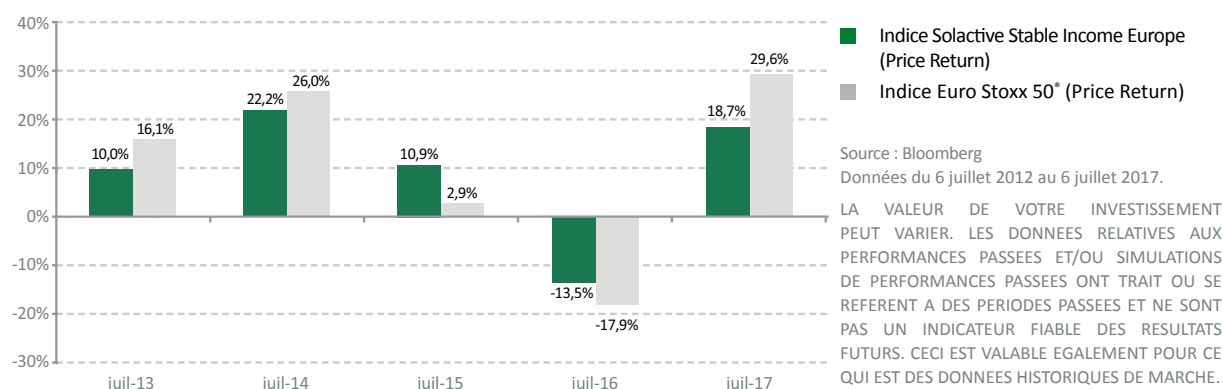
L'indice Solactive Stable Income Europe est un indice systématique. Ceci signifie qu'il utilise une méthodologie systématique de sélection de ses composants par opposition à une gestion discrétionnaire faisant appel à l'intervention d'un gérant.

Evolution et composition de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return)

L'indice a été lancé le 5 avril 2017. **Toutes les données antérieures au 5 avril 2017 sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé.** Pour suivre l'évolution de l'indice ainsi que sa composition, les investisseurs peuvent consulter le site de Solactive à l'adresse suivante : <https://www.solactive.com/?s=SOLFCF&index=DE000SLA3KP4>

Evolution de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return) et de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return) sur les 5 dernières années

Performances annuelles calculées le 6 juillet de chaque année entre le 6 juillet 2012 et le 6 juillet 2017



Zoom sur la performance et la volatilité de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return) et de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return)

	Indice Solactive Stable Income Europe (Price Return)	Indice Euro Stoxx 50® (Price Return)
Performance annualisée sur 5 ans	8,2%	9,1%
Volatilité* historique	13,4%	19,0%

Source : Bloomberg - Données du 6 juillet 2012 au 6 juillet 2017.

* La volatilité représente les amplitudes de variations historiques de l'indice. La volatilité caractérise la propension du cours d'une action, d'un fonds ou d'un indice à varier à la hausse comme à la baisse sur une période donnée. Ainsi, plus un actif financier connaît de mouvements violents, plus sa volatilité est élevée. La volatilité historique d'un actif peut être un indicateur du niveau de risque associé à cet actif.

LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNEES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSES ET/OU SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSES ONT TRAIT OU SE REFERENT A DES PERIODES PASSES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE EGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNEES HISTORIQUES DE MARCHE. L'EXACTITUDE, L'EXHAUSTIVITE OU LA PERTINENCE DE L'INFORMATION PROVENANT DE SOURCES EXTERNES NE SONT PAS GARANTIES, BIEN QUE L'INFORMATION AIT ÉTÉ OBTENUE AUPRÈS DE SOURCES RAISONNABLEMENT JUGÉES FIABLES. LES ÉLÉMENTS DU PRÉSENT DOCUMENT RELATIFS AUX DONNÉES DE MARCHÉS SONT FOURNIS SUR LA BASE DE DONNÉES CONSTATÉES À UN MOMENT PRÉCIS ET QUI SONT SUSCEPTIBLES DE VARIER.

Composition** actuelle de l'indice

Sociétés	
ABB LTD	LEGAL & GENERAL GROUP PLC
ADECCO GROUP AG	LOOMIS AB
ADMIRAL GROUP PLC	MUNICH REINSURANCE COMPANY
ALLIANZ SE	NATIONAL EXPRESS GROUP PLC
AXA SA	NATIXIS
BALOISE-HOLDING AG	NEXITY
BILLERUDKORSNAS AB	ORANGE SA
CASINO GUICHARD-PERRACHON SA	POSTE ITALIANE SPA
CENTRICA PLC	PROSIEBENSAT.1 MEDIA SE
CNP ASSURANCES SA	PROXIMUS SA
CREDIT AGRICOLE SA	RELX NV
DANONE SA	ROYAL KPN NV
DEUTSCHE BOERSE AG	SANOFI
DEUTSCHE TELEKOM AG	SCHNEIDER ELECTRIC SE
E.ON SE	SCOR SE
EDENRED SA	SUNRISE COMMUNICATIONS GROUP LTD
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA	SWISS LIFE HOLDING AG
ENDESA S.A.	SWISS RE AG
EVONIK INDUSTRIES AG	TALANX AG
FREENET AG	TAYLOR WIMPEY PLC
HANNOVER RUCK SE	TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDING AG
HELVETIA HOLDING AG	TELEFONICA SA
IMERYS SA	VALIANT HOLDING AG
ITV PLC	WENDEL SE
JM AB	WERELDHAVE N.V.

**Toutes les actions de l'univers d'investissement sont passées en revue tous les trimestres (voir page 9).

Source : Solactive, au 06/07/2017. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien que l'information ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Description du mécanisme

D'une durée de 6 ans, Société Générale (FR) Solactive Stable Income Europe Note 6Y vous permet de viser le potentiel boursier de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return), un indice composé de 50 sociétés européennes sélectionnées pour leurs importantes ressources en trésorerie (voir pages 7 et 8).

Chaque année, Société Générale (FR) Solactive Stable Income Europe Note 6Y vous donne droit (sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de Société Générale) au versement potentiel d'un coupon variable¹ :

Chaque coupon annuel potentiel est égal à 100% de la performance annualisée de l'indice, avec un minimum de 0% et sans limite à la hausse. La performance annualisée de l'indice correspond à la performance de l'indice depuis la date de constatation initiale, divisée par le nombre d'années écoulées.

A l'échéance, Société Générale (FR) Solactive Stable Income Europe Note 6Y vous donne droit à (sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de Société Générale) :

Une perte en capital égale à 100% de la performance de l'indice dans la limite de -20%, si la performance de l'indice depuis l'origine est négative. Le montant minimum de remboursement est donc de 80% du capital investi (hors frais² et taxes) ;

Un remboursement de l'intégralité de votre capital investi (hors frais² et taxes), en plus du dernier coupon¹ annuel potentiel, si la performance de l'indice depuis les lancement est positive ou nulle.

¹ Coupon(s) annuel(s) brut(s) soumis au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).

² Frais d'entrée de 2%.

Illustrations fictives

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative, informative et illustrative, l'objectif étant de décrire le mécanisme de l'instrument dérivé structuré. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Nagelmackers ni une

garantie quant aux coupons effectivement distribués.

Dans l'hypothèse d'une faillite ou risque de faillite de Société Générale, l'investisseur pourra se voir rembourser un montant inférieur à son capital initial, le remboursement pouvant même être nul.

Scénario baissier

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Performance de l'indice depuis le lancement	-1,00%	-2,00%	-3,00%	-5,00%	-8,00%	-15,00%
Coupon annuel brut ¹	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

- Chaque année, l'investisseur reçoit un coupon potentiel variable égal à 100% de la performance annualisée de l'indice, avec un minimum de 0% et sans limite à la hausse.
- Exemple en année 4 : l'investisseur reçoit un coupon de $-5\%/4 = -1,25\%$, retenu au niveau minimum de 0%.
- À l'échéance des 6 ans, l'indice enregistre une performance négative depuis le lancement (-15%) : **l'investisseur reçoit alors 85% (100% - 15%) du capital initial.**
- Dans ce scénario, l'investisseur ne reçoit aucun coupon annuel.
- **Rendement annuel actuariel avant précompte mobilier¹ (frais d'entrée inclus²) : -2,98%.**

Scénario médian

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Performance de l'indice depuis le lancement	2,00%	5,00%	8,00%	12,00%	17,00%	25,00%
Coupon annuel brut ¹	2,00%	2,50%	2,67%	3,00%	3,40%	4,17%

- Chaque année, l'investisseur reçoit un coupon potentiel variable égal à 100% de la performance annualisée de l'indice, avec un minimum de 0% et sans limite à la hausse.
- Exemple en année 5 : l'investisseur reçoit un coupon de $17\%/5 = 3,40\%$.
- À l'échéance des 6 ans, l'indice enregistre une performance positive depuis le lancement (+25%) : **l'investisseur reçoit alors 100% du capital initial en plus du dernier coupon annuel¹.**
- **Rendement annuel actuariel avant précompte mobilier¹ (frais d'entrée inclus²) : 2,55%.**

Scénario haussier

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Performance de l'indice depuis le lancement	7,00%	9,00%	15,00%	18,00%	22,00%	30,00%
Coupon annuel brut ¹	7,00%	4,50%	5,00%	4,50%	4,40%	5,00%

- Chaque année, l'investisseur reçoit un coupon potentiel variable égal à 100% de la performance annualisée de l'indice, avec un minimum de 0% et sans limite à la hausse.
- Exemple en année 3 : l'investisseur reçoit un coupon de $15\%/3 = 5,00\%$.
- À l'échéance des 6 ans, l'indice enregistre une performance positive depuis le lancement (+30%) : **l'investisseur reçoit alors 100% du capital initial en plus du dernier coupon annuel¹.**
- **Rendement annuel actuariel avant précompte mobilier¹ (frais d'entrée inclus²) : 4,70%.**

¹ Coupon(s) annuel(s) brut(s) soumis au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).

² Frais d'entrée de 2%.

Principaux risques de Société Générale (FR) Solactive Stable Income Europe Note 6Y

Information complémentaire de droit belge: L'émetteur déclare avoir rendu les clauses abusives incluses dans le prospectus de base passeporté non-applicables via les conditions définitives.

Documentation juridique

Les 'Notes' Société Générale (FR) Solactive Stable Income Europe Note 6Y émises par Société Générale décrites dans le présent document font l'objet de 'Final Terms' (Conditions Définitives datées du 13 juillet 2017) dans le cadre du 'Debt Instruments Issuance Programme Prospectus' daté du 27 juin 2017 et approuvé par la CSSF le 27 juin 2017 comme étant conforme à la directive 2003/71/EC (Directive Prospectus) telle qu'amendée (incluant l'amendement apporté par la Directive 2010/73/EU). Le Prospectus de Base, les éventuels suppléments à ce Prospectus, son résumé en français, les Conditions Définitives et le résumé spécifique en langue française de l'émission sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur www.nagelmackers.be.

Les investisseurs sont invités à lire l'intégralité des Conditions Définitives et du Prospectus de Base et à se reporter, en particulier, à la rubrique 'Facteurs de Risques' de ce Prospectus et à la Partie B point 8 des Conditions Définitives. Tout nouveau supplément au programme sera publié sur le site du distributeur et sur prospectus.socgen.com. En cas de parution de supplément durant la période de commercialisation, le supplément précisera que les investisseurs disposent d'un droit de retrait de 2 jours.

Risque de crédit

L'investisseur est exposé au risque de crédit de l'Emetteur Société Générale (qui bénéficie d'une

notation A selon S&P, A2 selon Moody's et A selon Fitch). Si l'Emetteur fait l'objet d'une faillite ou d'un risque de faillite, l'investisseur peut perdre la totalité ou une partie de son capital de départ. Une détérioration de la perception du risque de crédit de l'Emetteur peut avoir des répercussions sur le prix du marché de Société Générale (FR) Solactive Stable Income Europe Note 6Y. Plus l'échéance est éloignée, plus l'impact potentiel peut être grand. Si, dans le cadre des dispositions en matière de redressement et de résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, l'autorité de résolution venait à établir la défaillance avérée ou prévisible de l'Emetteur, elle pourrait décider de prendre des mesures affectant la valeur des Notes (bail-in) ; dans ce cadre, l'investisseur supporte le risque de perdre tout ou partie du montant investi et des intérêts et peut se voir imposer une conversion en actions de capital du montant des créances qu'il possède sur l'établissement financier.

Risque de rendement

Société Générale (FR) Solactive Stable Income Europe Note 6Y n'offre pas de rendement fixe. Si la performance annualisée de l'indice depuis l'origine, observée à chaque date de constatation, est nulle ou négative, aucun coupon ne sera versé et vous risquez une perte en capital à l'échéance.

Risque de fluctuation du prix

Vous devez être conscient que la valeur de Société Générale (FR) Solactive Stable Income Europe Note 6Y peut, pendant la durée de vie de ce dernier, être

inférieure au prix d'émission. En cas de vente anticipée, vous pouvez alors subir une perte en capital. D'ici à l'échéance, la valeur de Société Générale (FR) Solactive Stable Income Europe Note 6Y pourra connaître une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché et plus particulièrement de l'évolution de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return), des taux d'intérêt et de la perception du risque de crédit de Société Générale. Toutes choses égales par ailleurs, une augmentation des taux entraînera une diminution de la valeur du produit et inversement. Le droit au remboursement de minimum 80% du capital investi (hors frais¹ et taxes) ne vaut qu'à l'échéance.

Risque de liquidité

Les instruments dérivés structurés sont cotés sur la Bourse du Luxembourg. La cotation ne garantit cependant pas le développement d'un marché actif permettant leur négociation. Pour les investisseurs souhaitant revendre leurs titres avant la date d'échéance, SG Option Europe assurera une certaine liquidité quotidienne dans des conditions normales de marché, dont l'appréciation revient à SG Option Europe. Cette liquidité pourra par ailleurs être altérée ou suspendue temporairement, sans préavis, à la discrétion de SG Option Europe. L'investisseur pourrait donc être dans l'impossibilité de revendre ses titres avant l'échéance. La revente à SG Option Europe se fera à un prix déterminé par cette dernière en fonction des paramètres de marché (le prix proposé par SG Option Europe ne comprend pas la taxe sur les opérations de Bourse et les impôts éventuels). La Banque Nagelmackers S.A. s'engage à publier au moins trimestriellement la valeur de l'instrument dérivé structuré sur nagelmackers.be/fr/cours-et-infos (dans des conditions normales, cette valeur est publiée chaque jour ouvrable bancaire).

Risque lié à l'indice

Si l'indice était affecté par un évènement exceptionnel (comme sa suppression ou la non-publication de sa valeur, etc.), les conditions de l'instrument dérivé structuré pourraient être ajustées afin de maintenir le produit dans des circonstances similaires (sans frais pour l'investisseur). Dans ce même cas, l'Emetteur se réserve aussi le droit de procéder à un remboursement d'au minimum 80% de la valeur nominale du produit à l'échéance et le cas échéant majorée d'un paiement additionnel à maturité. En alternative, le client pourra vendre le produit avant son échéance au prix de marché face à SG Option Europe (sans inclusion de frais additionnels autres que ceux inhérents et inévitables à la mise en place de ce remboursement tout en tenant compte par ailleurs du remboursement des éventuels frais de structuration payés à l'Emetteur et calculés sur une base pro rata temporis par rapport à l'échéance résiduelle du produit). Plus de détails sur ces évènements et leurs conséquences pour l'investisseur en pages 238 et 457 à 459 du Programme d'Emission.

Risque de remboursement anticipé

En cas de force majeure, qui doit s'entendre uniquement comme un cas d'impossibilité insurmontable pour l'Emetteur d'exécuter ses obligations sans que cela lui soit imputable et qui rend le maintien du produit définitivement impossible, l'Emetteur pourra notifier les investisseurs du remboursement anticipé des Notes. Le montant remboursé à chaque investisseur correspondra à la valeur de marché du produit, sans frais autres que ceux inévitables pour procéder à ce remboursement anticipé. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le montant remboursé pourra être substantiellement inférieur à la valeur nominale des Notes. Plus de détails en pages 162 et 229 du Programme d'Emission.

¹ Frais d'entrée de 2%.



Principales caractéristiques financières

Nom	Société Générale (FR) Solactive Stable Income Europe Note 6Y
Code ISIN	XS1596930583
Prix d'émission	100%
Frais et commissions	<p>Frais d'entrée de 2% en sus du prix d'émission, prélevés par Nagelmackers.</p> <p>Commission de distribution et de partenariat Société Générale paiera à Nagelmackers, en tant que distributeur, une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des titres) pouvant aller jusqu'à 1,00% par an du montant des titres effectivement placés. Du fait d'un accord de partenariat existant entre Nagelmackers et Société Générale, cette dernière paiera également à Nagelmackers une participation aux frais marketing supportés par Nagelmackers (pouvant aller jusqu'à 500 000 EUR par année), ainsi qu'une commission de partenariat annuelle de maximum 0,20% sur le portefeuille total en fin d'année des titres structurés par Société Générale et distribués dans le réseau d'agences de Nagelmackers (ou, s'il s'agit d'un montant plus élevé, jusqu'à 2,50% sur la production annuelle réalisée par Nagelmackers). Eu égard à cet accord de partenariat, cette participation aux frais marketing ainsi que la commission de partenariat sont dues uniquement si, et tant que Nagelmackers, pour son offre de produits structurés, ne propose que des titres structurés par Société Générale. Les frais de distribution et tous les autres frais éventuels facturés par l'Emetteur pour la structuration et le lancement de Société Générale (FR) Solactive Stable Income Europe Note 6Y sont déjà inclus dans le prix d'émission.</p>
Emetteur	Société Générale
Distributeur	Banque Nagelmackers S.A.
Type	Instrument dérivé structuré de droit anglais
Devise	EUR
Coupure	1 000 EUR
Minimum d'investissement	1 000 EUR
Période de commercialisation	Du 18 juillet 2017 au 26 septembre 2017
Date d'émission	3 octobre 2017
Date d'échéance	10 octobre 2023
Date de constatation initiale	3 octobre 2017
Dates de constatations annuelles pour le paiement des coupons potentiels	03/10/2018; 03/10/2019 ; 05/10/2020 ; 04/10/2021 ; 03/10/2022 ; 03/10/2023
Dates de paiement des coupons potentiels	10/10/2018 ; 10/10/2019 ; 12/10/2020 ; 11/10/2021 ; 10/10/2022 ; 10/10/2023
Sous-jacent	Indice Solactive Stable Income Europe (Price Return) - Ticker Bloomberg : SOLFCF Index
Profil d'investisseur	<p>Uniquement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de l'approche classique de détermination des profils d'investisseur : les investisseurs dont les profils d'investisseur permettent un investissement à moyen et long terme tels que le 'Conservative Long Term', 'Balanced Medium Term', 'Balanced Long Term', 'Growth Long Term', 'Full Equity Long Term', cet investissement à risque étant considéré comme un produit de type 'equity'. • Dans le cadre de la nouvelle approche de détermination des profils d'investisseur (Guide Financier) : les investisseurs qui ont un objectif d'investissement de 6 ans ou plus et une stratégie d'investissement 'Conservative', 'Balanced', 'Growth' ou 'Full Equity', cet investissement étant considéré comme un produit de croissance de type 80% 'bonds'/20% 'equities'. En outre, le portefeuille mobilier de l'investisseur, suite à la souscription de cet investissement complexe à capital non protégé, doit correspondre à la composition du profil d'investisseur concerné.

	<p>Vous trouverez plus d'informations sur ces profils d'investisseur auprès de votre agence Nagelmackers. Nagelmackers vous recommande d'investir dans ce produit seulement si vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et notamment, si vous comprenez quels risques y sont liés. Nagelmackers devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisante de celui-ci.</p> <p>Dans le cas où le produit ne serait pas approprié pour vous, Nagelmackers doit vous en avertir. Si la banque vous recommande ce produit dans le cadre d'un conseil en investissement, elle devra évaluer si ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et expériences dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière. En outre, Nagelmackers s'engage à avertir les investisseurs en cas de modification significative du profil de risque du produit.</p>
Fiscalité	<p>Applicable au moment de la rédaction de cette brochure (06/07/2017) à un client 'retail' moyen ayant la qualité de personne physique résident belge sauf modifications légales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Précompte mobilier : 30%. • Taxe sur Opérations de Bourse (TOB) : aucune sur le marché primaire et 0,27% sur le marché secondaire (maximum 1 600 EUR). <p>Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Il est susceptible d'être modifié ultérieurement.</p>
Revente avant l'échéance	<p>Les instruments dérivés structurés sont cotés sur la Bourse du Luxembourg. La cotation ne garantit cependant pas le développement d'un marché actif permettant leur négociation. Pour les investisseurs souhaitant revendre leurs titres avant la date d'échéance, SG Option Europe assurera une certaine liquidité quotidienne dans des conditions normales de marché, dont l'appréciation revient à SG Option Europe. Cette liquidité pourra par ailleurs être altérée ou suspendue temporairement, sans préavis, à la discrétion de SG Option Europe. L'investisseur pourrait donc être dans l'impossibilité de revendre ses titres avant l'échéance. La revente à SG Option Europe se fera à un prix déterminé par cette dernière en fonction des paramètres de marché (le prix proposé par SG Option Europe ne comprend pas la taxe sur les opérations de Bourse et les impôts éventuels). Nagelmackers s'engage à publier au moins trimestriellement la valeur du produit (dans des conditions normales, cette valeur est publiée chaque jour ouvrable bancaire).</p>
Publication de la valeur du produit	<p>La valeur du produit en cours de vie sera disponible sur demande auprès de votre agence Nagelmackers et publiée au minimum une fois par trimestre sur www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos.</p>
Documentation	<p>Le présent document est à caractère commercial et non à caractère réglementaire.</p> <p>Les 'Notes' Société Générale (FR) Solactive Stable Income Europe Note 6Y émises par Société Générale décrites dans le présent document font l'objet de 'Final Terms' (Conditions Définitives datées du 13 juillet 2017) dans le cadre du 'Debt Instruments Issuance Programme Prospectus' daté du 27 juin 2017 et approuvé par la CSSF le 27 juin 2017 comme étant conforme à la directive 2003/71/EC (Directive Prospectus) telle qu'amendée (incluant l'amendement fait par la Directive 2010/73/EU). Le Prospectus de Base, les éventuels suppléments à ce Prospectus, son résumé en français, les Conditions Définitives et le résumé spécifique en langue française de l'émission sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur www.nagelmackers.be. Les investisseurs sont invités à lire l'intégralité des Conditions Définitives et du Prospectus de Base et à se reporter, en particulier, à la rubrique 'Facteurs de Risques' de ce Prospectus et à la Partie B point 8 des Conditions Définitives. Tout nouveau supplément au programme sera publié sur le site du distributeur et sur www.prospectus.socgen.com. En cas de parution de supplément durant la période de commercialisation, le supplément précisera que les investisseurs disposent d'un droit de retrait de 2 jours.</p>
Réclamation	<p>En cas de plainte, vous pouvez vous adresser au service Plaintes de Nagelmackers (Avenue de l'Astronomie 23 à 1210 Bruxelles), via nagelmackers.be ou via plaintes@nagelmackers.be et ce, dans les délais prévus par les Conditions Bancaires Générales de la banque disponibles dans toutes les agences Nagelmackers et sur nagelmackers.be. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II - Boulevard du Roi Albert II 8 - 1000 Bruxelles (www.ombudsfin.be).</p>

Avis important

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseillers financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Facteurs de risque : les investisseurs doivent se reporter au Programme d'Emission et aux Conditions Définitives avant tout investissement dans le produit. Société Générale recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique 'facteurs de risques' du Programme d'Emission.

Caractère promotionnel de ce document : le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Informations sur les commissions : si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une personne (la 'Personne Intéressée') est tenue d'informer les investisseurs potentiels du produit de toute rémunération ou commission que Société Générale paye à ou reçoit de cette Personne Intéressée, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

Agrément : Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) et soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Remarque sur la valorisation du produit en cours de vie : ce produit comporte un droit au remboursement partiel du capital. Ce droit ne vaut qu'à la date d'échéance. La valeur du produit peut, pendant la durée de vie de ce dernier, être inférieure au niveau de ce droit au remboursement. En conséquence, l'investisseur peut perdre tout ou partie du montant investi si le produit est vendu avant la date d'échéance.

Performances sur la base de performances brutes : les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances, impôts ou autres charges supportées par l'investisseur.

Rachat par SG Option Europe ou dénouement anticipé du produit : seule SG Option Europe s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le produit. SG Option Europe s'est expressément engagée à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le produit en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du/des instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du produit correspondra au prix de marché calculé par SG Option Europe.

Restrictions permanentes de vente aux Etats-Unis d'Amérique : les Titres n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement en vertu de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières de 1933 (U.S. Securities Act of 1933) et ne pourront être offerts, vendus, nantis ou autrement transférés sauf dans le cadre d'une transaction en dehors des Etats-Unis ('offshore transaction', tel que définie par la Regulation S) à ou pour le compte d'un Cessionnaire Autorisé. Un 'Cessionnaire Autorisé' signifie toute personne qui (a) n'est pas une U.S. Person telle que définie à la Règle 902(k)(1) de la Regulation S ; et (b) qui n'est pas

une personne entrant dans la définition d'une U.S. Person pour les besoins du U.S. Commodity Exchange Act (CEA) ou toute règle de l'U.S. Commodity Futures Trading Commission (CFTC Rule), recommandation ou instruction proposée ou émise en vertu du CEA (afin de lever toute ambiguïté, une personne qui n'est pas une 'personne ressortissante des Etats-Unis' ('Non-United States person') définie au titre de la Règle CFTC 4.7(a)(1)(iv), à l'exclusion, pour les besoins de cette sous-section (D), de l'exception faite au profit des personnes éligibles qualifiées qui ne sont pas des 'personnes ressortissantes des Etats-Unis' ('Non-United States persons'), sera considérée comme une U.S. Person. Les Titres ne sont disponibles et ne peuvent être la propriété véritable (be beneficially owned), à tous moments, que de Cessionnaires Autorisés. Lors de l'acquisition d'un Titre, chaque acquéreur sera réputé être tenu aux engagements et aux déclarations contenus dans le prospectus de base.

Avertissement relatif à l'Indice : l'indice mentionné dans le présent document (l'Indice) n'est ni parrainé, ni approuvé ni vendu par Société Générale. Société Générale n'assumera aucune responsabilité à ce titre. L'instrument financier n'est en aucun cas sponsorisé, promu ou vendu par Solactive AG (le "Concédant de licence"), de la même façon que le Concédant de licence n'offre aucune garantie implicite ou explicite quant aux conséquences de l'utilisation de l'Indice et/ou de la marque déposée de l'Indice ou du niveau de l'Indice, et ce quelle que soit la période ou méthode concernée. L'Indice est calculé et publié par le Concédant de licence. Le Concédant de licence met tout en oeuvre afin de s'assurer que l'Indice est calculé correctement. Indépendamment de ses obligations envers l'Emetteur, le Concédant de licence n'a aucune obligation de signaler les erreurs concernant l'Indice à des parties tierces et notamment aux investisseurs et/ou aux intermédiaires financiers sur ledit instrument financier. Ni la publication de l'Indice par le Concédant de licence ni l'octroi de la licence de l'Indice ou de la marque déposée de l'Indice, avec pour objectif son utilisation dans le cadre d'un instrument financier, ne constituent une recommandation du Concédant de licence à investir dans ledit instrument financier, de même que cela ne représente en aucune façon une garantie ou une opinion du Concédant de licence au sujet d'un investissement quelconque sur ledit instrument financier.

Traitement fiscal attendu : le bénéfice des avantages ou traitements fiscaux décrits dans ce document dépend de la situation fiscale propre à chaque investisseur, du pays à partir duquel il investit ainsi que des dispositions légales applicables. Ce traitement fiscal est susceptible de modifications à tout moment. Nous conseillons aux investisseurs qui souhaitent obtenir des informations complémentaires sur leur situation fiscale de s'adresser à leur conseiller fiscal.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes : l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien que l'information ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables.

Données de marché : les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.



